



Traitement d'eau - Pilotage intelligent des équipements - Piscine moderne et connectée

 klereo

SOMMAIRE

Introduction	3
Des solutions professionnelles	4
Un local technique intelligent	5
Les options de connexion	6
Notre gamme de produits	7
Traitement de l'eau	8
Gestion automatisée globale	12
Filtration	19
Chauffage	23
Piscines collectives et spas	26
Maintenance	29
Les accessoires	32
Les garanties et CGV	33



12 ANS D'INNOVATION

N°1 de la piscine automatisée

Klereo a été pionnier sur le marché de la gestion de l'automatisation globale de la piscine en France et propose depuis plus de 10 ans des systèmes d'automatisation connectés fiables et innovants.

Avec l'appui de la société Somfy, Klereo a inventé la piscine connectée et permet, grâce à sa gamme de capteurs, de contrôler à distance jusqu'à 9 fonctions : filtration, température, désinfectant, nettoyage, blower, nage à contre courant, jets d'eau...

Grâce aux différentes options de connexion sans fil et aux interfaces de pilotage à distance sur tablette et smartphone, vous organisez la gestion de vos contrats d'entretien et pouvez proposer à vos clients une maintenance préventive, efficace et optimale.

Adaptées à toutes les configurations, les solutions Klereo sont compatibles avec les piscines existantes, les projets de construction et même les bassins semi-publics et Spas.

Toute l'équipe de Klereo est mobilisée pour répondre à vos demandes et vous accompagner dans la réussite des projets de vos clients.

KLEREO propose des produits d'automatisation intelligents, qui allient qualité d'eau, confort d'utilisation et économies.



Qualité de l'eau : les produits KLEREO gèrent la filtration, la régulation du pH pour maintenir l'équilibre et la régulation du désinfectant choisi (chlore, électrolyse au sel, oxygène actif ou brome) pour garantir une qualité d'eau optimum toute l'année.



Automatisation & pilotage : les produits KLEREO offrent une automatisation des fonctions de la piscine : chauffage, éclairage, nettoyage, bulles, nage à contre courant, jets d'eau... Une piscine intelligente, sans contraintes.



Piscine connectée : avec Klereo Connect, vous pouvez vous connecter au cloud Klereo et piloter à distance la piscine grâce à une interface simple et intuitive. Vous pouvez tout gérer à partir de votre smartphone, tablette ou PC.



Respect de l'Environnement : avec les solutions Klereo, vous réalisez des économies d'eau, d'énergie et de produits d'entretien. Un impact bénéfique sur l'environnement, mais aussi sur votre budget.

DES SOLUTIONS PROFESSIONNELLES

pour offrir le meilleur service à vos clients

LES AVANTAGES

- Un produit **compact, simple à installer et à utiliser**
- Une solution **adaptée à toutes les constructions de piscine** et à tout type de local technique en neuf ou en rénovation
- **100% compatible avec les 4 types de désinfection** (chlore, électrolyse, Brome ou Oxygène actif)
- **Economie d'énergie** et suivi des consommations (eau, électricité, produits d'entretien)
- **Traitement automatique de l'eau** (régulation du pH et du désinfectant)
- **Régulation de la filtration**
- **Gestion centralisée** des équipements (chauffage, éclairage, robot nettoyage, balnéo, fontaine d'eau...)
- **Diagnostic permanent** et historique des événements en cas de maintenance
- Une **piscine connectée** à votre smartphone, tablette ou PC
- Un **protocole de communication K-link fiable et sécurisé** pour des produits évolutifs
- **Protection** de la pompe de filtration et du revêtement du bassin
- Protection **hors gel**
- Compatible avec les **vannes automatiques** pour lavage de filtre et les dispositifs de **remplissage automatique** des bassins

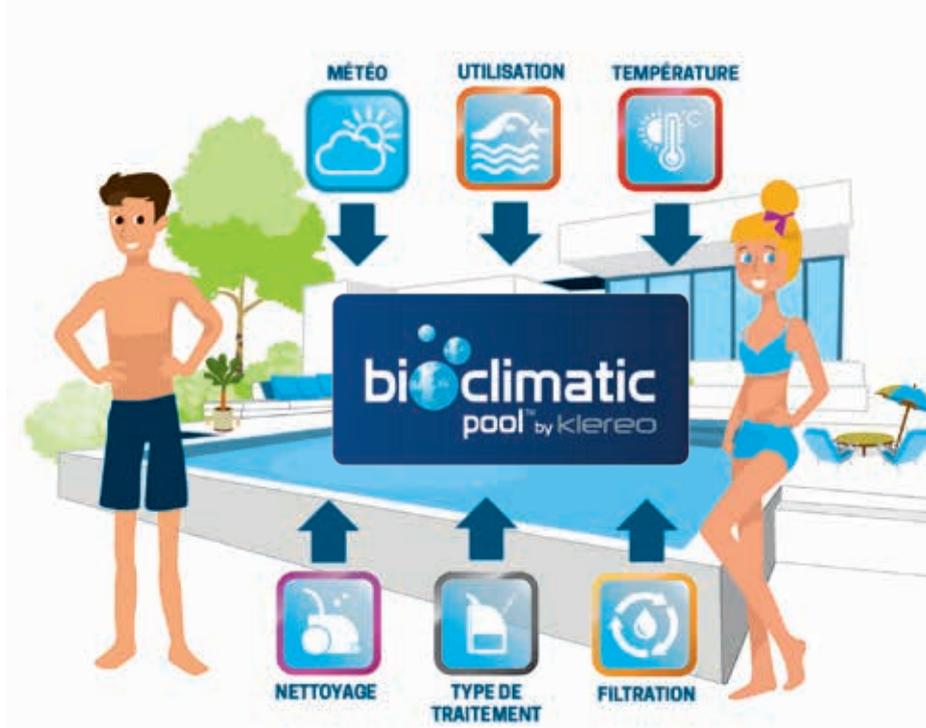
UN CONCEPT UNIQUE

Avec Klereo, la piscine est bioclimatique : elle préserve la santé des baigneurs et réduit l'impact sur l'environnement.

BIOCLIMATIC POOL by KLEREO™

Traitement automatique de l'eau : les solutions Klereo assurent une juste régulation de la filtration et du dosage de désinfectant pour garantir un bon équilibre. Elle tient compte de tous les facteurs qui influent sur l'équilibre de l'eau : soleil et UV, températures air et eau, variété des traitements...

La garantie d'une eau saine, équilibrée et cristalline pour préserver la santé des baigneurs !



Tous nos produits sont conçus et fabriqués en France

K-LINK : une technologie fiable et sécurisée

Le protocole de communication K-link est le fruit de 20 ans d'expérience des ingénieurs de Klereco et Somfy dans l'électronique de pointe pour les applications automobile et bâtiment. Il s'agit d'une technologie de communication filaire ou sans fil, hautement sécurisée, qui permet une simplicité d'installation et d'utilisation, mais aussi une modularité qui rend les produits évolutifs.



Un local technique intelligent Bioclimatic Pool by Klereco



Avec le local technique Bioclimatic Pool by Klereco, la piscine est gérée automatiquement et de façon intelligente, afin d'offrir à l'utilisateur une expérience facile avec sa piscine, tout en maîtrisant ses consommations. Pour cela, nos solutions prennent en compte l'ensemble des facteurs bioclimatiques agissant sur l'état de l'eau du bassin et les régulent au plus juste, avec le meilleur dosage, pour maintenir en permanence une eau de qualité.

Les centrales électroniques Klereco sont équipées du bus de communication K-link qui permet l'interopérabilité entre les différentes fonctions de la piscine : filtration, traitement d'eau, chauffage, éclairage et autres auxiliaires.

Ainsi pour obtenir la meilleure qualité d'eau, la pompe à vitesse variable **Klereco Flo** maintient la vitesse de circulation d'eau au minimum et l'augmente automatiquement pour assurer les fonctions de chauffage et de désinfection ou lorsque le robot de nettoyage est activé. Elle est en vitesse maximale, au besoin, pour le nettoyage du filtre, l'écumage ou le débordement par exemple. La fonction hors gel est assurée en cas de baisse des températures.

Klereco Valve effectue régulièrement le nettoyage du filtre et évacue les impuretés.

Élegante, réversible et performante, la pompe à chaleur **Klereco THERM** est dotée d'une technologie full Inverter. Elle adapte ses performances au besoin de chauffage de l'eau.

Klereco Connect permet le pilotage à distance grâce à une interface évoluée et intuitive connectée au cloud Klereco. Un outil précieux pour le piscinier.

Les consommations d'électricité, d'eau et de produits d'entretien sont comptées et affichées pour un meilleur suivi du bassin. Un diagnostic permanent permet de déclencher des protections en cas de dysfonctionnement. L'historique des événements est accessible pour une maintenance préventive.

Pilotez de chez vous et de n'importe où les fonctions de votre piscine. Facile à utiliser grâce à son interface simple et intuitive.

Avec l'option Connect, vous bénéficiez d'une piscine connectée à votre smartphone, tablette ou PC pour consulter les paramètres de votre piscine et piloter à distance toutes les fonctions : régulation, chauffage, éclairage et les autres équipements, selon les fonctions choisies.



LES OPTIONS DE CONNEXION



KLEREO CONNECT

Grâce à Kleréo Connect, vous pouvez vous connecter au cloud Kleréo et piloter votre piscine à partir de votre smartphone, tablette ou PC.

Désignation

Kit de connexion internet

Référence

KL60-C2

Vous disposez de 2 interfaces de connexions : 1 adaptée aux smartphones et 1 pour les tablettes numériques



KLEREO PAD

Kleréo Pad fonctionne sans connexion internet. Il s'agit d'une télécommande simple à utiliser, qui vous permet de déporter l'affichage de la centrale Kleréo en dehors du local technique et de piloter votre piscine depuis votre séjour (portée 100 m en champ libre).

Fourni avec chargeur.



Désignation

Kit afficheur déporté compatible Kompact M5

Kit afficheur déporté compatible Kompact M9

Référence

KL20-AF1

KL21-AF1

Notre gamme de produits

TRAITEMENT DE L'EAU

Klereo **KALYPSO**

Gestion automatisée du traitement de l'eau : pH et désinfectant

GESTION AUTOMATISÉE GLOBALE

Klereo **KOMPACT MASTER**

Gestion automatisée globale - pour les nouvelles piscines (construction)

Klereo **KOMPACT MINI**

Gestion automatisée globale - pour les piscines existantes (rénovation)

Klereo **DOMO**

Gestion automatisée à adapter à un système de traitement d'eau existant

FILTRATION

Klereo **FLO**

Pour une filtration silencieuse et écoresponsable

Klereo **VALVE**

Pour une filtration automatique

CHAUFFAGE

Klereo **THERM**

Pompe à chaleur pour piscine

PISCINES COLLECTIVES ET SPAS

Klereo **OLYMPIC**

Kit automatisation pour piscines collectives

Klereo **SPAS**

Gestion automatisée adaptée aux spas

MAINTENANCE

Klereo **EXPLORER**

Système de supervision à distance



TRAITEMENT DE L'EAU

Klereo KALYPSO

POUR RÉGULER LE TRAITEMENT D'EAU

Klereo **KALYPSO** analyse et régule le pH et le taux de désinfection de l'eau grâce à des sondes de qualité et une électronique fiable et performante. Le maintien du niveau de pH adéquat est nécessaire pour obtenir une efficacité totale du désinfectant. C'est l'équilibre idéal pour garantir une eau de qualité et réaliser des économies de produits d'entretien.

GARANTIE
2+1
ans
SI CONNECTÉ



2 fonctions automatisées



Le kit Traitement d'eau Klereo **KALYPSO** comprend :

- ✓ 1 centrale électronique
- ✓ 2 pompes doseuses 1,5 l/h
- ✓ 1 sonde pH
- ✓ 1 sonde Redox
- ✓ 1 sonde température d'eau*
- ✓ Accessoires de désinfection

*Version Low Salt uniquement.





Ne doutez plus de la qualité d'eau de votre piscine !

TRANQUILLITÉ : Même pendant vos congés, le kit traitement d'eau Klereo Kalypso maintient le bon équilibre de l'eau de la piscine

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT : Grâce à l'automatisation du traitement d'eau, vous consommez moins de produits d'entretien et vous préservez les ressources en eau.

Conçu pour s'adapter aussi bien aux piscines en construction qu'aux piscines déjà existantes.

Klereo KALYPSO

Désignation	Référence
Klereo Kalypso Chlore liquide	KL51-KPH-CL
Klereo Kalypso Brome	KL51-KPH-BR
Klereo Kalypso Electrolyseur Hybride 75 m ³ - 2g/l de sel	KL51-KPH-LS15
Klereo Kalypso Electrolyseur Hybride 100 m ³ - 2g/l de sel	KL51-KPH-LS20
Klereo Kalypso Electrolyseur Hybride 130 m ³ - 2g/l de sel	KL51-KPH-LS25

Options

Désignation	Référence
Klereo Connect – Kit de connexion internet	KL60-C2
Détection de fin de bidon pH ou désinfectant	KLPR-D1
Kit régulation chlore libre avec chambre d'analyse	KL20-CLO1*
Adaptation bassins privés >130 m ³	KL20-PP50



GESTION AUTOMATISÉE GLOBALE



Comment choisir mon kit d'automatisation Klereo de la gamme **Kompact Master/Kompact Mini**

1 **Rénovation ou construction**

Si la centrale Klereo est installée sur une piscine existante, vous opterez pour la gamme de produits Klereo Kompact Mini qui sera raccordé au coffret électrique existant. Si votre piscine est en construction, choisissez la gamme de produits Klereo Kompact Master qui dispose d'un coffret électrique intégré.

2 **Les fonctions automatisées**

Les gammes de produits Klereo vous permettent d'automatiser différentes fonctions telles la filtration, le pH, le désinfectant, l'éclairage, le chauffage, le blower, etc.

Kompact M5 : jusqu'à 5 fonctions automatisées au choix ;

Kompact M9 : pilotage intégral des fonctions de votre piscine avec 9 fonctions automatisées. Attention : les gammes de produits dépendent aussi du mode de désinfection (voir ci-dessous).

3 **Le choix du mode de désinfection**

Pour chaque gamme de produits, vous pouvez choisir le mode de désinfection qui vous convient

Kompact Mini : désinfectant chlore liquide, brome ou oxygène actif ;

Kompact Master : désinfectant chlore liquide, brome, oxygène actif ou électrolyse au sel.

4 **Les options**

Klereo propose différentes options de connexion pour vous permettre de piloter votre piscine à distance. Vous pouvez également choisir des options telles le hors gel ou la détection de fin de bidon.

Pour les piscines en construction

Klereo **KOMPACT MASTER**



Kompact Master M5

5 fonctions automatisées au choix.

Valable pour les piscines fonctionnant avec l'Oxygène actif, le Chlore liquide ou le Brome.

- ✓ Filtration
- ✓ pH
- ✓ Désinfectant
- ✓ Chauffage
- ✓ Eclairage ou autre fonction auxiliaire

Kompact Master M9

9 fonctions automatisées au choix.

Valable pour les piscines fonctionnant avec l'Oxygène actif, le Chlore liquide, le Brome ou l'Electrolyse au sel.

- ✓ Filtration
- ✓ pH
- ✓ Désinfectant
- ✓ Eclairage
- ✓ Chauffage
- ✓ Robot nettoyage
- ✓ Blower
- ✓ Nage à contre courant
- ✓ Jets d'eau

Pour les piscines existantes

Klereo **KOMPACT MINI**



Kompact Mini M5

5 fonctions automatisées au choix
Raccordé au coffret électrique existant.

Valable pour les piscines fonctionnant avec l'Oxygène actif, le Chlore liquide ou le Brome.

- ✓ Filtration
- ✓ pH
- ✓ Désinfectant
- ✓ Chauffage
- ✓ Eclairage ou autre fonction auxiliaire

Kompact Mini M9

9 fonctions automatisées au choix
Raccordé au coffret électrique existant.

Valable pour les piscines fonctionnant avec l'Oxygène actif, le Chlore liquide, le Brome ou l'Electrolyse au sel.

- ✓ Filtration
- ✓ pH
- ✓ Désinfectant
- ✓ Eclairage
- ✓ Chauffage
- ✓ Robot nettoyage
- ✓ Blower
- ✓ Nage à contre courant
- ✓ Jets d'eau

Klereo **KOMPACT MASTER**

POUR LES PISCINES EN CONSTRUCTION

GARANTIE
2+1
ans
SI CONNECTÉ

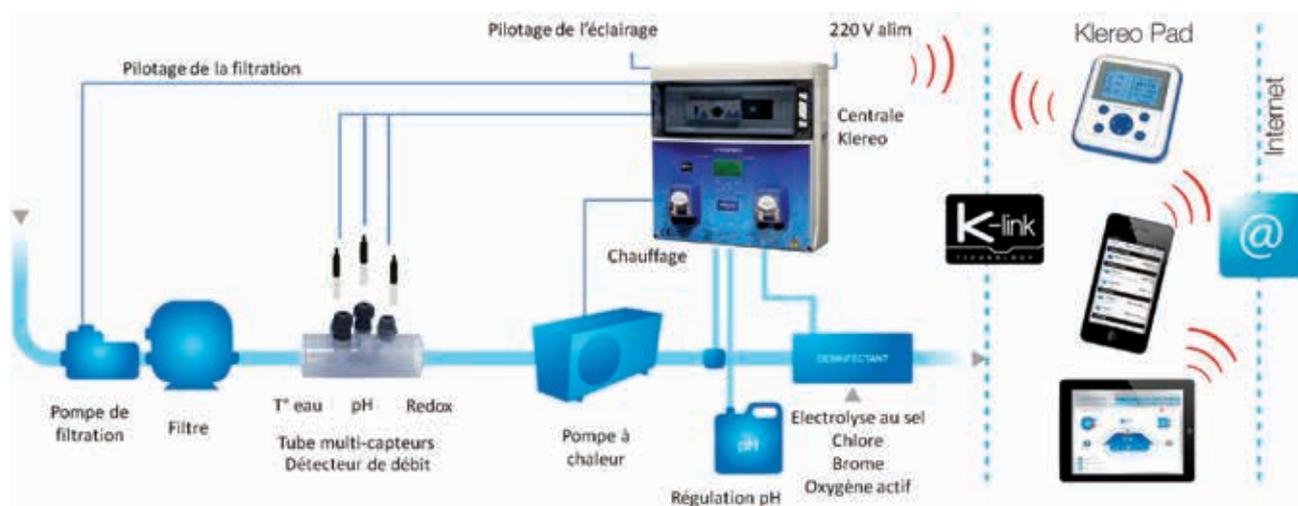


Les kits Klereo **KOMPACT MASTER** comprennent :

- ✓ 1 centrale électronique
- ✓ 1 coffret électrique intégré
- ✓ 1 transfo éclairage 100 VA
- ✓ 2 pompes doseuses 1,5 l/h
- ✓ 1 capteur température d'eau
- ✓ 1 sonde pH
- ✓ 1 détecteur de débit
- ✓ Accessoires de désinfection

Le dosage du désinfectant est régulé par la sonde température d'eau dans le cas de l'oxygène actif. Et par sonde Redox, incluse dans le kit Klereo Kompact Master, pour les versions Chlore liquide, Brome et Electrolyse au sel.

Principe de fonctionnement de la centrale Klereo



Nos produits sont conçus et fabriqués en France



Klereo **KOMPACT MASTER** dispose de **2 lignes de produits** vous permettant d'automatiser différentes fonctions telles la filtration, le Ph, le désinfectant, l'éclairage, le chauffage, le blower, etc.

Klereo Kompact Master M5

5 fonctions automatisées

Désignation	Référence
Klereo Kompact Master M5 Oxygène actif	KL55-KPH-Y*-OX
Klereo Kompact Master M5 Chlore liquide	KL55-KPH-Y*-CL
Klereo Kompact Master M5 Brome	KL55-KPH-Y*-BR

Klereo Kompact Master M9

9 fonctions automatisées

Désignation	Référence
Klereo Kompact Master M9 Oxygène actif	KL56-KPH-Y*-OX
Klereo Kompact Master M9 Chlore liquide	KL56-KPH-Y*-CL
Klereo Kompact Master M9 Brome	KL56-KPH-Y*-BR
Klereo Kompact Master M9 Electrolyseur Hybride 75 m ³ - 5g/l de sel	KL56-KPH-Y*-S15
Klereo Kompact Master M9 Electrolyseur Hybride 100 m ³ - 5g/l de sel	KL56-KPH-Y*-S20
Klereo Kompact Master M9 Electrolyseur Hybride 130 m ³ - 5g/l de sel	KL56-KPH-Y*-S25
Klereo Kompact Master M9 Electrolyseur Hybride 75 m ³ - 2g/l de sel	KL56-KPH-Y*-LS15
Klereo Kompact Master M9 Electrolyseur Hybride 100 m ³ - 2g/l de sel	KL56-KPH-Y*-LS20
Klereo Kompact Master M9 Electrolyseur Hybride 130 m ³ - 2g/l de sel	KL56-KPH-Y*-LS25

Avec électrolyseur Hybride

LOW SALT

Options

Catégorie	Désignation	Réf. Master M5	Réf. Master M9
Connexion	Klereo Connect – Kit de connexion internet	KL60-C2	KL60-C2
	Klereo Pad – Kit afficheur déporté	KL20-AF1	KL21-AF1
Capteurs	Détection de fin de bidon pH ou désinfectant	KLPR-D1	KLPR-D1
	Fonction hors gel – température d'air	KL10-TA	KL10-TA
	Capteur de pression	NA**	KLPR-CP5
	Compteur d'eau	NA**	KL20-DB1
	Kit régulation chlore libre et chambre d'analyse	NA**	KL20-CLO1
Coffret électrique	Option surpresseur Monophasé	NA**	KL20-SP-Y*
	Option filtration Triphasé M9	NA**	KL20-TRI-Y*
	Option surpresseur Triphasé	NA**	KL20-SPTRI-Y*
Autre	Adaptation bassins privés >130 m ³	KL20-PP50	KL20-PP50

* Kompact Master existe en monophasé ou en triphasé. Y est la référence liée à l'ampérage du disjoncteur magnétothermique de la pompe de filtration ou à celui de la pompe surpresseur Y= 10 pour 6.3 / 10 A ; Y= 06 pour 4 / 6.3 A ; Y= 04 pour 2.5 / 4 A

** Non applicable.

Fonctions automatisées



Filtration



pH



Désinfectant



Éclairage



Chauffage



Robot Nettoyage



Blower



Nage à contre Courant



Jets D'eau

Klereo KOMPACT MINI

POUR LES PISCINES EXISTANTES



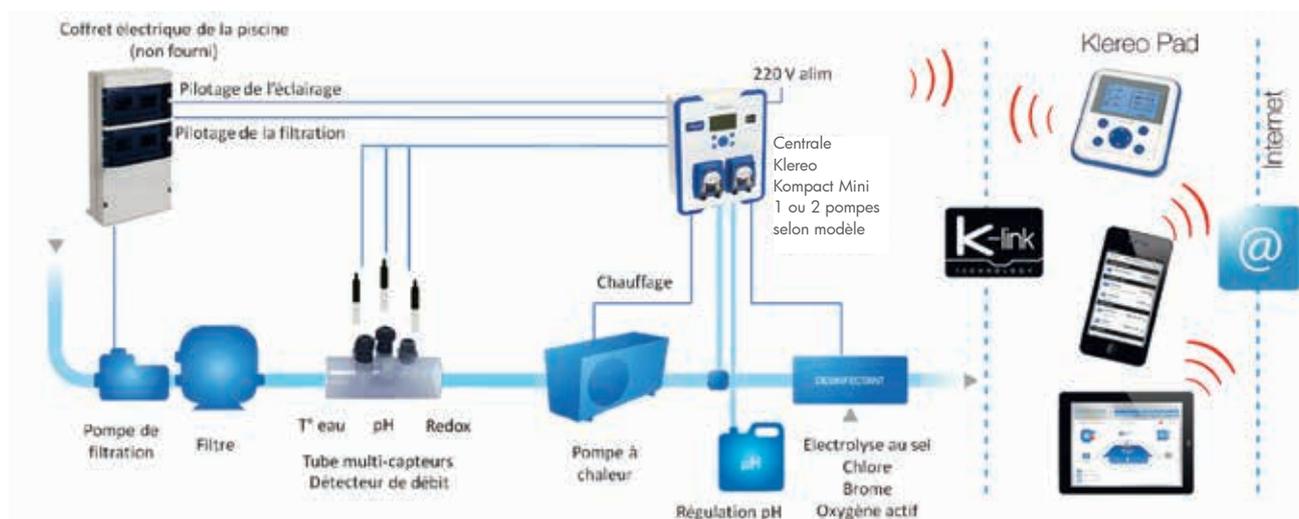
GARANTIE
2+1
ans
SI CONNECTÉ

Les kits Klereo **KOMPACT MINI** comprennent :

- ✓ 1 centrale électronique
- ✓ 1 capteur température d'eau
- ✓ 1 détecteur de débit
- ✓ 2 pompes doseuses 1,5 l/h
- ✓ 1 sonde pH
- ✓ Accessoires de désinfection

Le dosage du désinfectant est régulé par la sonde température d'eau dans le cas de l'oxygène actif. Et par sonde Redox, incluse dans le kit Klereo Kompact Mini, pour les versions Chlore liquide, Brome et Electrolyse au sel.

Principe de fonctionnement de la centrale Klereo



Nos produits sont conçus et fabriqués en France



Klereo **KOMPACT MINI** dispose de **2 lignes de produits** vous permettant d'automatiser différentes fonctions telles la filtration, le Ph, le désinfectant, l'éclairage, le chauffage, le blower, etc.

Klereo Kompact Mini M5

5 fonctions automatisées

Désignation	Référence
Klereo Kompact Mini M5 Oxygène actif	KL53-KPH-OX
Klereo Kompact Mini M5 Chlore liquide	KL53-KPH-CL
Klereo Kompact Mini M5 Brome	KL53-KPH-BR

Klereo Kompact Mini M9

9 fonctions automatisées

Désignation	Référence
Klereo Kompact Mini M9 Oxygène actif	KL54-KPH-OX
Klereo Kompact Mini M9 Chlore liquide	KL54-KPH-CL
Klereo Kompact Mini M9 Brome régulé	KL54-KPH-BR
Klereo Kompact Mini M9 Electrolyseur Hybride 75 m ³ - 5g/l de sel	KL54-KPH-S15
Klereo Kompact Mini M9 Electrolyseur Hybride 100 m ³ - 5g/l de sel	KL54-KPH-S20
Klereo Kompact Mini M9 Electrolyseur Hybride 130 m ³ - 5g/l de sel	KL54-KPH-S25
Klereo Kompact Mini M9 Electrolyseur Hybride 75 m ³ - 2g/l de sel	KL54-KPH-LS15
Klereo Kompact Mini M9 Electrolyseur Hybride 100 m ³ - 2g/l de sel	KL54-KPH-LS20
Klereo Kompact Mini M9 Electrolyseur Hybride 130 m ³ - 2g/l de sel	KL54-KPH-LS25

Avec électrolyseur Hybride

LOW SALT

Options

Catégorie	Désignation	Réf. Mini M5	Réf. Mini M9
Connexion	Klereo Connect – Kit de connexion internet	KL60-C2	KL60-C2
	Klereo Pad – Kit afficheur déporté	KL20-AF1	KL21-AF1
Capteurs	Détection de fin de bidon pH ou désinfectant	KLPR-D1	KLPR-D1
	Fonction hors gel – température d'air	KL10-TA	KL10-TA
	Capteur de pression	NA*	KLPR-CP5
	Compteur d'eau	NA*	KL20-DB1
Autre	Kit régulation chlore libre et chambre d'analyse	NA*	KL20-CLO1
	Adaptation bassins privés >130 m ³	KL20-PP50	KL20-PP50

* Non applicable.

Fonctions automatisées



Filtration



pH



Désinfectant



Éclairage



Chauffage



Robot Nettoyage



Blower



Nage à contre Courant



Jets D'eau

Klereo DOMO



Vous avez déjà un système de traitement d'eau ? Klereo Domo s'adapte à vos équipements existants et vous permet ainsi d'automatiser toutes les fonctions de votre piscine : filtration, chauffage, éclairage, nettoyage, etc.

- raccordé au coffret électrique existant
- une connexion internet pour consulter et piloter à distance les fonctions de votre piscine
- diagnostic permanent et historique des événements en cas de maintenance



Le kit Automatisation Domo comprend :

- 1 centrale électronique 5 sorties
- 1 capteur température d'eau
- 1 détecteur de débit



Désignation	Référence
Kit automatisation Klereo Domo	KL31-D3

Options

Désignation	Référence
Kit de régulation pH 1,5l/h avec détection de fin de bidon	KL20-PH
Kit de régulation Chlore 1,5l/h avec détection de fin de bidon	KL20-CL
Kit Régulation Brome	KL20-BR
Klereo Connect – Kit de connexion internet	KL60-C2
Klereo Pad – Kit afficheur déporté M5	KL20-AF1
Fonction hors gel – température d'air	KL10-TA



FILTRATION



Klereo FLO

POUR UNE FILTRATION SILENCIEUSE ET ÉCORESPONSABLE

La pompe à vitesse variable Klereo Flo assure la filtration de l'eau tout en réalisant des économies d'énergie.

Avec Klereo Flo, vous pouvez programmer la vitesse de circulation en fonction du besoin du bassin :

- Petite vitesse pour la filtration : 24h/24 pour une meilleure qualité d'eau
- Vitesse moyenne pour le chauffage, le traitement de l'eau ou lorsque le robot de nettoyage est activé
- Vitesse maximale si besoin de nettoyage du filtre, d'écumage ou de débordement.



>> A petite vitesse de filtration, la réduction de la consommation de la pompe peut atteindre 80%.



Technologie InverSILENCE
40dB(A) à 1m et 20 dB(A)
en mode filtration



Affichage numérique
& réglage tactile
Fiable et facile à utiliser



Connectée, la pompe peut être pilotée à distance depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur





Ultra Silencieuse

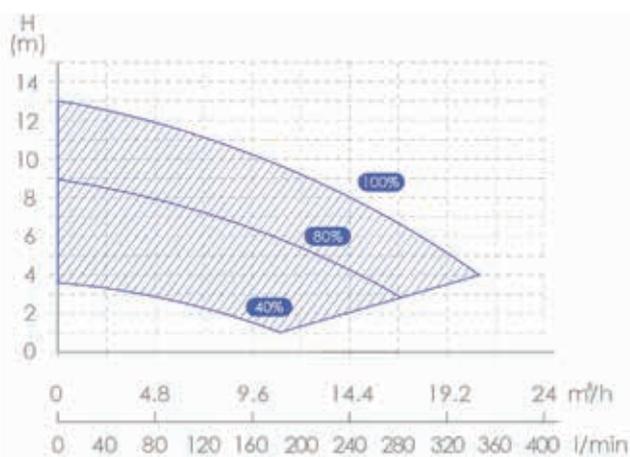
Équipée de la technologie Inverter Inversilence, la pompe Klereo Flo offre un confort acoustique inégalé.

Performante

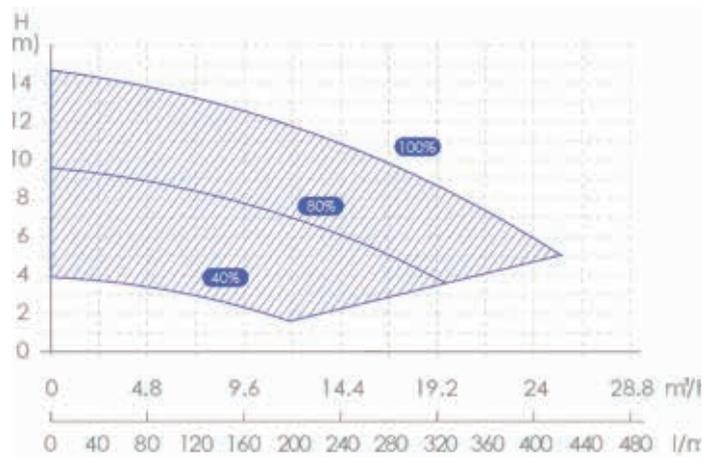
Meilleure qualité d'eau grâce à une filtration 24h/24 à petite vitesse. Consommation réduite de 80 %. Pilotage automatique des vitesses en fonction du besoin du bassin, lorsque la pompe est installée avec un système Klereo Compact M9. Pilotage à distance sur smartphone, tablette et PC.

Interface tactile et intuitive

Affichage tactile évolué et simple à configurer pour piloter les vitesses ou programmer des plages de filtration.



KL71-KFL10



KL71-KFL15

Références	P1/CV*	Volume conseillé	Débit max m³/h**	Niveau sonore à 1m dB(A)	Niveau sonore à 10m dB(A)
KL71-KFL10	1	40 ~ 55	14.5	38.9 ~ 51.3	18.9 ~ 31.3
KL71-KFL15	1.5	50 ~ 80	20.5	40.5 ~ 53.6	20.5 ~ 33.6

*Puissance P1 absorbée en Monophasée
 **Débit maximum à 8 m de colonne d'eau

Klereo VALVE

POUR UNE FILTRATION AUTOMATIQUE

Entièrement automatique, Klereo Valve effectue régulièrement le contre-lavage du filtre et évacue les impuretés pour garantir une eau de qualité.

Les avantages de Klereo Valve :

- une eau claire et pure,
- le confort d'un système automatisé,
- simple à installer et à utiliser. Possibilité de faire pivoter les manchons de raccordement de 90°,
- pas besoin d'arrêter la filtration pendant les lavages,
- sécurité maximale : hors tension, la vanne se met automatiquement en position filtration (mouvement mécanique grâce à un ressort) et la piscine ne peut pas se vider accidentellement,
- faible perte de charge : une vitesse de lavage plus élevée et un contre-lavage plus efficace.

» Disponible en diamètre 50 ou 63 mm (pour les plus gros diamètres, nous consulter).



Le kit comprend :

- 1 vanne automatique 5 voies
- 1 compresseur 3,5 à 4,5 bar
- 1 kit de raccordement du compresseur

GARANTIE
2+1
ans
SI CONNECTÉ



FILTRATION

Vanne 5 voies diamètre 50 mm 230V 20 m³/h

Entraxe des sorties du filtre	Référence
125 mm (Astral, Behncke, Fiberplast)	KL20-BG125
140 mm (Kripsol)	KL20-BG140
152 mm (Hayward)	KL20-BG152
190 mm (Triton)	KL20-BG190
204 mm (Lacron)	KL20-BG204
230 mm (Astral)	KL20-BG230

Vanne 5 voies diamètre 63 mm 230V 30 m³/h

Entraxe des sorties du filtre	Référence
140 mm (Kripsol, Behncke)	KL21-BG140
152 mm (Hayward)	KL21-BG152
190 mm (Triton, Platinum, Fiberplast)	KL21-BG190
215 mm (Lacron)	KL21-BG215
220 mm (Fiberplast)	KL21-BG220
230 mm (Astral)	KL21-BG230



CHAUFFAGE

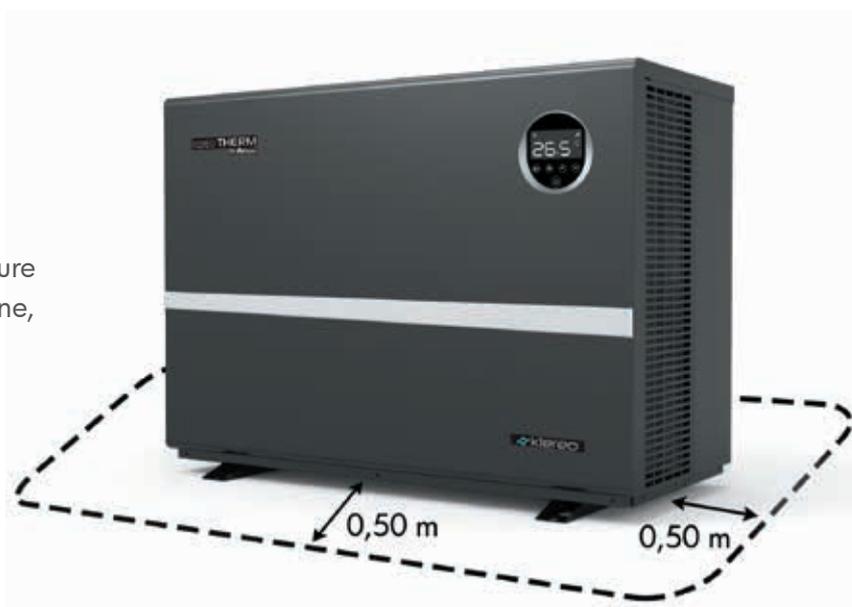
Klereo THERM

POMPE À CHALEUR POUR PISCINE

Silence, élégance et performance

La pompe à chaleur **Klereo THERM** assure la régulation de la température de votre piscine, en toutes saisons.

adapté à tous les bassins
fonctionne de -10°C à $+43^{\circ}\text{C}$
en température extérieure



- + 40 % de performance grâce au principe innovant d'échangeur en titane torsadé
- EEV technologie : détendeur de gaz électronique qui augmente de 20% le coefficient de performance COP
- Ultra silencieuse grâce au compresseur Mitsubishi DC inverter et au ventilateur à moteur brushless (équivalent au bruit d'un réfrigérateur)
- Élégante et discrète avec une zone de dégagement réduite (50 cm tout autour)
- Respectueuse de l'environnement grâce à l'utilisation du gaz naturel R32 (68% de Pouvoir de Réchauffement Global en moins par rapport au R410A)
- Connectée, elle communique avec les systèmes d'automatisation Klereo. Diagnostic à distance possible en cas de panne.
- Housse d'hivernage et supports anti-vibration fournis. Connecteurs diamètre 50 mm.





Affichage numérique
& réglage tactile
Fiable et facile à utiliser



Silence : 12dB (A) de moins
qu'une pompe à chaleur
traditionnelle On / Off



Connectée, la pompe à
chaleur peut être pilotée
à distance depuis un
smartphone, une tablette ou
un ordinateur

Performance avec un COP jusqu'à 15

Pompe à chaleur réversible et autodégivrante, Klereo THERM offre des performances inégalées. Pour 1 kW d'électricité consommé, la pompe à chaleur produit jusqu'à 15 kW pour chauffer l'eau de la piscine. Elle permet ainsi de réaliser plus de 50 % d'économies d'énergie par rapport à une pompe à chaleur standard ON/OFF.



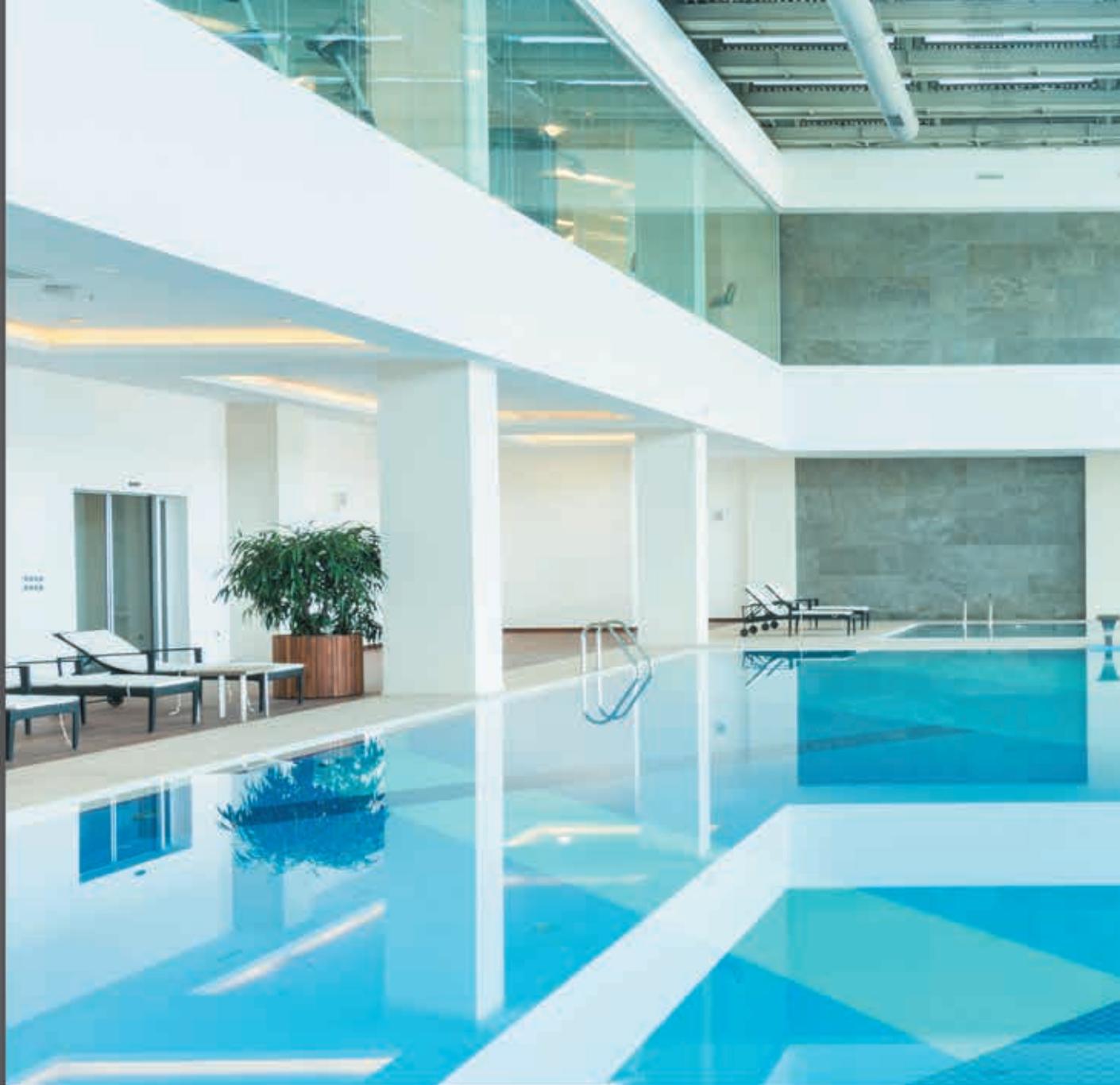
Désignation	Capacité kW (1)	Capacité kW (2)	Référence
Klereo THERM pour bassin 15-30 m ³	7.0	5.0	KL70-KTH7
Klereo THERM pour bassin 20-45 m ³	9.0	6.6	KL70-KTH9
Klereo THERM pour bassin 30-55 m ³	11.0	7.7	KL70-KTH11
Klereo THERM pour bassin 35-65 m ³	13.0	9.0	KL70-KTH13
Klereo THERM pour bassin 40-80 m ³	17.5	12.5	KL70-KTH17
Klereo THERM pour bassin 50-95 m ³	21.0	14.5	KL70-KTH21
Klereo THERM pour bassin 60-120 m ³	28.0	19.0	KL70-KTH28-TRI
Klereo THERM pour bassin 85-160 m ³	35.2	24.2	KL70-KTH35-TRI

(1) Capacité déterminée à 27°C température d'air, 27°C température d'eau et humidité à 80%

(2) Capacité déterminée à 15°C température d'air, 26°C température d'eau et humidité à 70%

Options

Désignation	Référence
Module de connexion K-link	KL20-KLI



PISCINES COLLECTIVES & SPAS



Klereo OLYMPIC

Vous souhaitez équiper un bassin fréquenté par du public et soumis à une réglementation stricte, la régulation en chlore libre est la solution. L'injection du chlore liquide est régulée par une sonde ampérométrique qui mesure le taux de chlore libre dans le bassin.

- régulation Ph et désinfection au chlore liquide
- une connexion internet pour consulter et agir à distance sur les paramètres du bassin (pH, chlore, température...)
- diagnostic permanent et historique des événements en cas de maintenance



Le kit Automatisation Klereo Olympic comprend :

- 1 centrale électronique
- 2 pompes doseuses 1.5 l/h
- 1 capteur température d'eau
- 1 sonde pH et 1 sonde Redox
- 1 détecteur de débit
- 1 sonde ampérométrique
- 1 chambre d'analyse avec détection de débit intégrée
- 1 Klereo Connect – Kit de connexion internet
- 2 cannes de détection de fin de bidon pH et Chlore

OPTIONS

Désignation	Référence
Kit automatisé Klereo Olympic régulation Chlore libre	KL54-KPH-CLO1

Désignation	Référence
Adaptation pompes 5l/h	KL20-PP50
Pompe électromagnétique 8l/h à 2 bars	KLPR-PEM 8
Pompe électromagnétique 15l/h à 5 bars	KLPR-PEM 15
Klereo Pad – Kit afficheur déporté M9	KL21-AF1
Température d'air	KL10-TA
Capteur de pression	KLPR-CP5
Compteur d'eau	KL20-DB1

Klereo Olympic existe aussi avec une centrale qui intègre le coffret électrique de la piscine (nous consulter).



Klereo SPAS



Klereo s'adapte aussi aux Spas en utilisant des pompes doseuses de 0,4l/h

- une régulation Ph et une désinfection au chlore liquide adaptée aux petits bassins pour éviter les surdosages
- régulation du désinfectant via une sonde redox pour les SPA privés ou via une sonde ampérométrique pour les Spas publics, qui mesure en permanence le taux de chlore libre
- une connexion internet pour consulter et agir à distance sur les paramètres du SPA (pH, chlore, température...)
- diagnostic permanent et historique des événements en cas de maintenance

OPTIONS

Désignation	Référence
Klereo Connect Kit de connexion internet	KL60-C2
Klereo PAD Kit afficheur déporté M5	KL20-AF1
Klereo PAD Kit afficheur déporté M9	KL21-AF1
Détection de fin de bidon pH ou désinfectant	KLPR-D1
Température d'air	KL10-TA



Le kit Automatisation Klereo Kompact M5 SPA comprend :

- 1 centrale électronique
- 2 pompes doseuses 0.4 l/h
- 1 capteur température d'eau
- 1 sonde pH
- 1 détecteur de débit
- 1 sonde redox



Le kit Automatisation Klereo Kompact M9 SPA comprend :

- 1 centrale électronique
- 2 pompes doseuses 0.4 l/h
- 1 capteur température d'eau
- 1 sonde pH et 1 sonde Redox
- 1 détecteur de débit
- 1 sonde ampérométrique
- 1 chambre d'analyse avec détection de débit intégrée

Désignation	Référence
Kit automatisation Kompact M5 SPA – régulation Redox	KL53-SPA-CL
Kit automatisation Kompact M9 SPA – régulation Chlore libre	KL54-SPA-CLO1



MAINTENANCE



KLEROO EXPLORER

L'OUTIL INCONTOURNABLE DU PISCINIER

Avec Klereo Explorer, vous n'allez pas vous déplacer inutilement, vous bénéficiez de données fiables qui vous permettent d'assurer une bonne maintenance à distance de votre parc de piscines. Rapide d'installation et simple d'utilisation, Klereo Explorer s'adapte à toutes les configurations de piscine.

Les capteurs de Klereo Explorer sont installés sur le circuit hydraulique, après le filtre, et fournissent ainsi des données précises, plus fiables que les systèmes à flotteur. Les sondes sont connectées au boîtier multicapteurs qui transmet les données au boîtier Connect, branché sur internet.



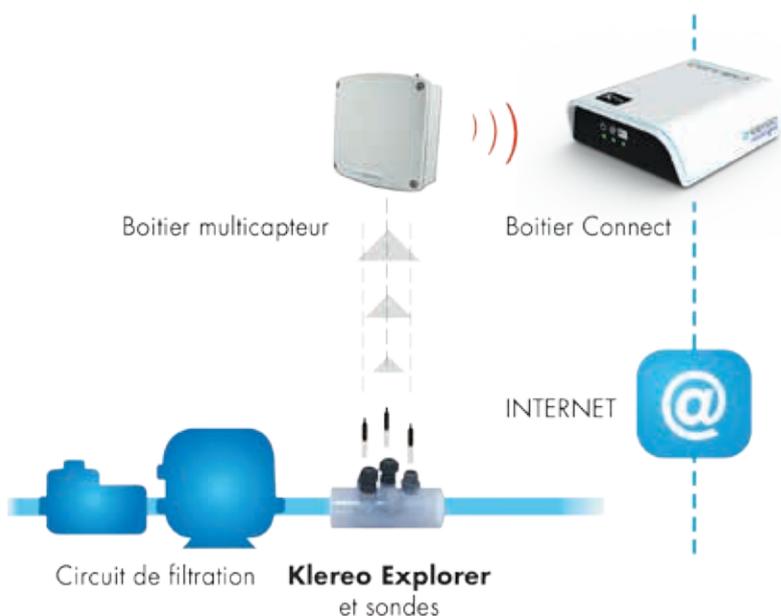
+ performant que les systèmes à flotteur !

Désignation	Référence
Kit Klereo Explorer	KL61-EXP1

Une prestation de service améliorée

Dans le cadre de votre contrat d'entretien, Klereo Explorer vous permet :

- d'analyser l'eau de la piscine en temps réel
- de définir les temps de filtration et le dosage des produits d'entretien
- d'alerter l'utilisateur en cas de risque de déviation de l'équilibre de l'eau
- d'explorer la piscine et mieux comprendre le fonctionnement du bassin en terme de traitement et circulation d'eau
- d'identifier un problème : pompe désamorçée, skimmer ou préfiltre bouché par des feuilles d'arbre, filtre encrassé...



Accompagner et initier un nouveau client

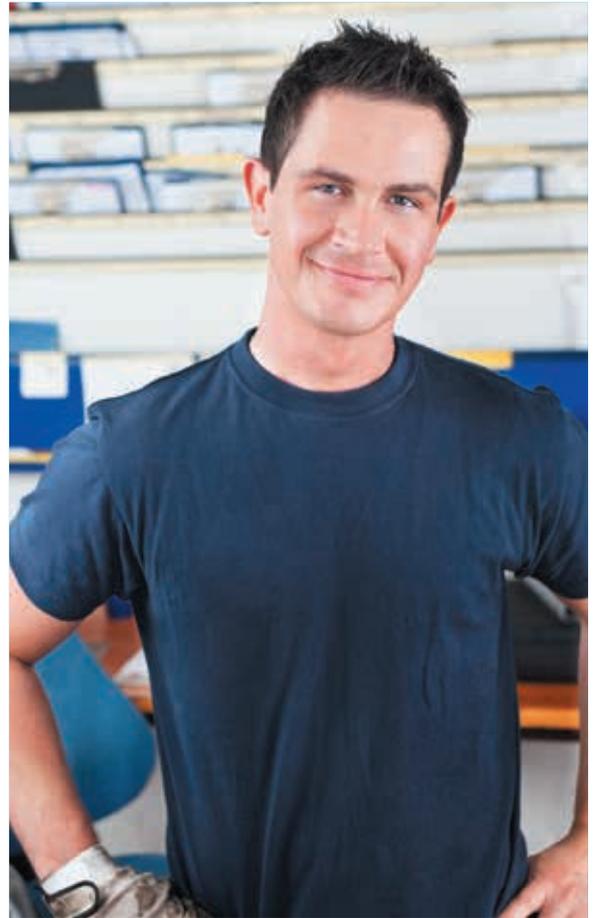
Vous pouvez installer Klereo Explorer de façon temporaire, après la construction et la mise en eau du bassin, pour surveiller et s'assurer que l'hydraulique fonctionne bien et que le client gère correctement le dosage des produits d'entretien.

Pour un nouveau propriétaire de piscine, Klereo Explorer permet de l'initier au fonctionnement de sa piscine très simplement. C'est aussi l'opportunité de lui démontrer les avantages du système d'automatisation de la piscine, qui facilite la gestion au quotidien.



KIT DE MAINTENANCE

Indispensable pour la maintenance des produits Klereo, ce kit contient tous les consommables pour la calibration des sondes et les pièces d'usure. Vous êtes ainsi assuré d'avoir sous la main tous les outils nécessaires pour une bonne maintenance et le dépannage des produits, sans devoir vous déplacer de nouveau.



Désignation	Référence
Mallette maintenance	KL20-KSAV

Le kit comprend :

1 sonde pH et 1 sonde Redox	1 kit hivernage	1 rouleau Teflon
1 sonde température	1 kit de remise en route	1 fusible 8A/ 10 fusibles 63mA
1 détecteur de débit	1 clé usb	10 fusibles 0.8A
2 clapets d'injection	1 outil d'insertion avec tournevis	
3 portes-sonde		

Désignation	Référence
Totem pour PLV Magasin	KL20-TT1



ACCESSOIRES DE MAINTENANCE KLEREO

Désignation	Référence
Chambre de mesure pour 2 sondes	KL10-PS2
Porte sondes (x5) Klereio avec réducteurs 63-50	KL20-U563
Porte sondes (x5) Klereio COMPLET	KL20-U563CP
Collier de prise en charge Ø 50 mm	KL10-PC50
Collier de prise en charge Ø 63 mm	KL10-PC63
Té de prise en charge Ø 50 mm pour injection	KL10-TPC50
Té de prise en charge Ø 63 mm pour injection	KL10-TPC63
Bouchon Hivernage des sondes Ø 12 mm	KL10-BU12
Canne détection de fin de bidon d'1 m de longueur	KLPR-D3
Kit capteur de pression et T de raccordement	KL20-CP5
Kit de remise en route Klereio	KL20-RS2
Kit hivernage sonde et capteurs de pression	KL20-H1



Kit hivernage pour sondes et capteurs de pression



Kit de remise en route Klereio

ACCESSOIRES ÉLECTRONIQUES ET ÉLECTRIQUES

Désignation	Référence
ACCESSOIRES DE COMMUNICATION	
2 prises CPL courant porteur	KL60-CPL2
Antenne déportée avec rallonge de 3 m	KL10-AD15
Rallonge antenne RF de 5 m	KLPR-RA10
TRANSFORMATEUR ÉCLAIRAGE	
Adaptation transfo éclairage 300VA (Kompact Master Réf. M9 uniquement)	KL20-KIT300
Coffret transformateur éclairage 600VA	KL10-T600VA
PROTECTION DE L'INSTALLATION	
Pool terre diam 50 mm	KL10-PT50*
Pool terre diam 63 mm	KL10-PT63*



LES GARANTIES ET CGVS

Klereo fait bénéficier ses clients professionnels de la garantie contractuelle suivante :

Durée de la garantie :

Les produits Klereo (hors consommables tels que piles...) de la gamme Kalypso, Compact, Domo, Valve et Flo sont garantis 2 ans à compter de leur date de livraison Klereo. Les pompes à chaleur sont garanties 3 ans.

- **Les sondes pH et Redox** ainsi que la sonde ampérométrique sont garanties 1 an à compter de la date de livraison Klereo. La garantie des sondes pH et Redox s'applique si les sondes sont retournées dans leur emballage d'origine et avec l'extrémité protégée par son capuchon rempli d'eau. La sonde Ampérométrique doit être retournée dans son emballage d'origine. Pour retourner cette sonde, mettez de l'eau propre dans la protection plastique du capuchon de la membrane. Rincer le doigt du capteur avec de l'eau claire et laisser le résidu s'évaporer.
- **Une extension de la durée de la garantie de 1 an** est offerte sur les sondes pH et Redox et sur les produits des Kits Klereo (hors consommables tel que pile...) si le bassin est connecté à internet. Cette garantie est annulée en cas de rupture de transfert des données du bassin sur le serveur Klereo qui serait due à une coupure non intentionnelle de la connexion fournie par l'opérateur Internet de l'utilisateur du produit Klereo d'une durée de plus de 15 minutes par jours. L'installateur et l'utilisateur doivent s'assurer de la bonne qualité de la liaison radio entre le boîtier Klereo Connect et la centrale du Kit d'automatisation.
- **Les cellules des électrolyseurs Hybrides** sont garanties 10000h sous conditions de 350a/m², 3g/l de sel, temps d'inversion de polarité de 3 heures et température > 15°C.
- **Les tablettes et les consommables** tels que piles, solutions d'étalonnage, cannes... ne sont pas concernés par la garantie Klereo.
- **Les pièces d'usure** telles que tubes santoprène, cannes, clapet, crépine, porte sonde... sont garanties 1 an à compter de la date de livraison.
- KLEROO garantit ses produits contre toute défectuosité de matière ou de fabrication reconnue par Klereo pendant toute la durée de la garantie contractuelle prévue ci-dessus et dans les conditions et limites d'installation et d'utilisation indiquées par Klereo dans les manuels d'installation et d'utilisation ou toute autre documentation ou information à destination de ses clients professionnels.
- Cette garantie s'étend, au choix de Klereo, à la remise en état ou au remplacement gratuit du produit défectueux par un produit de mêmes fonctionnalités, neuf ou rénové.

Le retour en usine des produits ne peut se faire qu'après l'ouverture d'une fiche SAV avec l'un de nos techniciens, en précisant le numéro de dossier SAV. Le retour en usine des produits en appel de garantie doit s'effectuer en port payé, non remboursable, à l'adresse suivante :

**Klereo – Service Après Vente,
5 rue du chant des oiseaux
78360 Montesson**

Une équipe dédiée au service des professionnels de la piscine

 Klereo dispose d'une hotline pour vous conseiller et vous supporter lors de vos différentes installations. Nos techniciens sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

La hotline est disponible de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi. Vous pouvez nous contacter au numéro :

0 892 690 415

(0,40€ TTC/min Facturation selon les conditions tarifaires de votre opérateur téléphonique tarifs applicables en France métropolitaine depuis tout poste fixe, hors publiphone)

- Klereo se réserve le droit de demander au client la facture correspondante correspondant au produit défectueux.
- Klereo s'engage, sauf cas de force majeure au sens de l'article 1148 du code civil, à réexpédier en franco de port, en France métropolitaine, les produits réparés ou remplacés dans la cadre de la garantie, dans un délai d'environ 15 jours ouvrés à compter de la réception des produits défectueux au service après vente à Montesson.
- Si après examen, Klereo ne reconnaît pas la défectuosité du produit, Klereo informe le client que le produit ne peut être couvert par la garantie. Le client peut alors demander que le produit lui soit retourné à ses frais sous mois à partir du moment où l'information lui aura été envoyée.
- Les produits renvoyés en appel de garantie et ayant été remplacés conformément aux conditions de garantie ainsi que les produits non couverts par la garantie et non réclamés par le client durant la période spécifiée ci-dessus deviennent la propriété de Klereo.

Exclusion de la garantie :

Cette garantie comprend uniquement la réparation ou le remplacement du produit reconnu défectueux par KLEROO après examen, à l'exclusion de la réparation de tout autre préjudice de quelque nature qu'il soit.

La garantie ne comprend notamment pas la prise en charge :

- Des frais liés à la commande d'origine du produit défectueux : frais de traitement, frais de port, frais administratif ou tarification d'un service associé ;
- Des frais de démontage et de réinstallation des produits ;
- Des produits détériorés par suite de négligence ou d'erreur d'installation ou d'utilisation et notamment dans les cas suivants :
 - Utilisation hors des domaines de domotique piscine, automatisation et pilotage des fonctionnalités de la piscine (filtration, traitement de l'eau, chauffage, éclairage...)
 - Irrespect des instructions d'installation (y compris le branchement), de fonctionnement et d'utilisation données par KLEROO
 - Utilisation d'éléments associés (automatismes, accessoires,...) ne répondant pas aux critères de compatibilité définis par KLEROO.
- Des produits ouverts, démontés, cassés, percés ou coupés,
- Des sondes revenues « à sec », c'est-à-dire sans leur capuchon rempli d'eau à l'extrémité de la partie de mesure.
- Des consommables (piles...)
- Des frais d'entretien et de maintenance des produits,
- Des conséquences des catastrophes naturelles et des cas de force majeure ou de cas fortuit,
- Des dommages matériels et immatériels consécutifs ou non-consécutifs au défaut du produit.

La garantie contractuelle KLEROO est exclusive de tout régime, légal ou non, de responsabilité de KLEROO, tels que, notamment, la garantie légale des vices cachés ou le régime de responsabilité solidaire entre le fournisseur et le producteur prévu par la loi N°98.389 du 19 mai 1998 telle que modifiée.

PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les commandes passées auprès de la société Klereo (ci-après dénommée le «Vendeur») par ses clients (ci-après dénommé le/les «Client(s)»), dans le cadre de l'achat des produits de la Gamme Klereo (ci-après dénommé les «Produits»). Toute commande de Produits passée au Vendeur implique nécessairement, à titre de condition essentielle et déterminante, l'acceptation entière et sans réserve par le Client desdites Conditions Générales de Vente. Toute condition contraire et, notamment, toutes conditions générales ou particulières émanant du Client, y compris ses éventuelles conditions d'achat et ses bons de commande, sont en conséquence inopposables au Vendeur, sauf acceptation préalable et écrite. Le fait de ne pas se prévaloir, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes Conditions Générales de Vente ne peut être interprété par le Client comme valant renonciation par le Vendeur à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites Conditions. Les présentes Conditions Générales de Vente sont modifiables à tout moment, étant entendu que toute éventuelle modification sera notifiée au Client et qu'elle prendra effet trente jours après réception de la notification.

1. PASSATION DE COMMANDE

Les commandes doivent être adressées au siège social du Vendeur :

- Soit par courrier, à l'adresse suivante : Klereo, 5, rue du Chant des Oiseaux, 78360 Montesson,
- Soit par télécopie : 01 30 15 78 39

Le Vendeur se réserve le droit de refuser les commandes en cas de manquement du Client à l'une quelconque de ses obligations et, plus généralement, de refuser toute commande présentant un caractère anormal pour quelque raison que ce soit ou passée de mauvaise foi. Les commandes ne deviennent fermes et définitives qu'après acceptation par le Vendeur, la livraison valant acceptation. Toute annulation ou modification de commande du Client devra être notifiée par écrit au Vendeur et devra faire l'objet d'une acceptation expresse et écrite du Vendeur, que ce dernier se réserve le droit de refuser. Le Vendeur se réserve le droit, même en cours d'exécution de commande, d'exiger une garantie pour la bonne exécution des engagements.

2. TARIFS

Les prix des Produits sont fixés par les conditions tarifaires applicables à la date de la commande par le Vendeur. Les prix s'entendent franco de port pour la France métropolitaine, Corse comprise, livraisons intervenant dans les points de vente du Client, pour toute commande d'un montant HT supérieur à 1 200 euros. La livraison de toute commande d'un montant inférieur entraîne la facturation de frais de port :

20€ pour les accessoires et pièces détachées

30€ pour les différents kits

Pour toute commande inférieure à 200€ HT, des frais administratifs et logistiques de 15€ seront dus. Supportant le coût d'acheminement des marchandises au point de livraison du client, le Vendeur se réserve le droit de choisir les moyens les plus adéquats, sauf accord avec le Client. Les prix et renseignements figurant dans les documents promotionnels, catalogues et prospectus qui pourraient être émis par le Vendeur sont donnés à titre purement indicatif; seules prévalent les conditions tarifaires du Vendeur en vigueur au jour de la commande.

3. LIVRAISON – LOGISTIQUE

Les délais de livraison ne sont donnés que sur demande et à titre indicatif. En conséquence, aucune pénalité de quelque nature que ce soit ne sera due en cas de retard de livraison. Il appartient au Client de vérifier les Produits au moment de leur réception et de faire immédiatement toutes réserves utiles auprès du transporteur, dans les conditions précisées à l'article L.133-3 du Code de commerce (réserves sur récépissé, confirmées par lettre recommandée dans les trois jours, non compris les jours fériés). La responsabilité du Vendeur, dans le cadre spécifique de son obligation de délivrance, est limitée au remplacement ou au remboursement des Produits reconnus non-conformes ou manquants.

4. CONDITIONS DE REGLEMENT

Les factures sont payables au siège social à 30 (trente) jours, date de facture, par chèque, virement ou effets de commerce. Les lettres de change devront être retournées au Vendeur revêtues de l'acceptation du Client dans les vingt jours de leur réception. Un escompte de 1% peut être accordé en cas de règlement comptant. L'acceptation préalable de traite ou lettre de change ne peut en aucun cas constituer une dérogation au délai de règlement ci-dessus visé. Seul le règlement à l'échéance convenue est libératoire. Conformément aux dispositions visées sous les articles L.441-3 et L.441-6 du Code de commerce, toute inexécution par le Client, totale ou partielle, de ses obligations de paiement ou tout retard, entraînera l'exigibilité de plein droit d'une pénalité d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'échéance. Les intérêts commenceront à courir à compter de la date de paiement figurant sur la facture et continueront à courir jusqu'au jour du parfait paiement de la totalité des sommes dues au Vendeur. Tout mois commencé sera intégralement dû. Le Vendeur pourra imputer de plein droit lesdites pénalités de retard sur toute réduction de prix due au Client. A défaut de paiement, même partiel, d'une seule des échéances convenues pour l'une quelconque des livraisons, le Vendeur se réserve la possibilité de demander l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues par le Client à quelque titre que ce soit. En cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement. Aucun paiement ne peut faire l'objet d'une compensation à la seule initiative du Client, notamment en cas d'allégation par le Client d'un retard de livraison ou de non-conformité des produits livrés, l'accord préalable et écrit du Vendeur étant indispensable et ce, quelles que soient les dispositions éventuellement contraires pouvant figurer dans les conditions d'achat du Client. En cas d'insolvabilité notoire de paiement au-delà de la date d'échéance, de redressement ou de liquidation judiciaire, le Vendeur pourra :

- procéder de plein droit et sans autre formalité, à la reprise des marchandises correspondant à la commande en cause et éventuellement aux commandes impayées antérieures que leur paiement soit échu ou non;
- résilier de plein droit le contrat en totalité sur simple avis donné au Client par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sans autre formalité et sans préjudice de l'exercice de tous ses autres droits. Toute détérioration du crédit du Client pourra, à tout moment, justifier en fonction des risques encourus, la fixation d'un plafond en découvert éventuellement autorisé au Client, l'exigence de certains délais de paiement, d'un règlement comptant des commandes en cours et à venir et de certaines garanties. Ce sera notamment le cas si une cession, location-gérance, mise en nantissement ou un apport de son fond de commerce ou de certains de ses éléments, ou encore un changement de contrôle ou de structure de sa société ou dans la personne de son dirigeant, est susceptible de produire un effet défavorable sur le crédit du Client. En cas d'ouverture d'une procédure de sauvegarde de justice, ou de mise en redressement ou liquidation judiciaire du Client, le montant non encore payé des factures qu'il aurait pu émettre au titre des prestations effectuées au profit du Vendeur et celui des réductions de prix éventuellement dues, se compensera avec les sommes qu'il resterait devoir au Vendeur, celles-ci devenant immédiatement exigibles.

5. RESERVE DE PROPRIETE

Le paiement ne pourra être considéré effectué que lors de l'encaissement effectif du prix par le Vendeur. A cet égard, ne constitue pas un paiement au sens de la présente clause, la remise d'une traite, d'un chèque bancaire ou postal ou de tout titre créant une obligation de payer. Il est expressément convenu que les produits vendus demeurent la propriété du Vendeur jusqu'au paiement intégral des factures; la présente clause de propriété étant conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et, à ce titre, aux dispositions de l'ordonnance n°2006-346 du

23 mars 2006 «relative aux sûretés». Si les Produits, objet de la réserve de propriété, ont été revendus par le Client, la créance du Vendeur sera automatiquement transportée sur la créance du prix des Produits ainsi vendus par le Client. Le Client cède dès à présent au Vendeur toutes créances qui naîtraient de la revente des produits impayés sous réserve de propriété. En cas de procédure de sauvegarde de justice, de redressement ou de liquidation judiciaire du Client, les Produits pourront être revendiqués, conformément aux dispositions légales et /ou réglementaires en vigueur. En cas de revendication des marchandises, pour non paiement partiel ou total, les Produits en stock seront réputés correspondre aux créances impayées. Nonobstant toute clause contraire, la présente clause de réserve de propriété est opposable au Client. Le Vendeur est d'ores et déjà autorisé par le Client qui accepte, à faire dresser un inventaire et/ou mettre sous séquestre les Produits impayés détenus par lui. Tous acomptes antérieurement payés resteront acquis, dans leur totalité, au Vendeur à titre de clause pénale. Nonobstant la présente clause de réserve de propriété, tous les risques afférents aux Produits vendus sont à la charge du Client dès acceptation desdits produits à la livraison. Le Client sera ainsi tenu pour seul responsable de tous les risques de détérioration, de perte, de destruction partielle ou totale, quelle que soit la cause du dommage, même s'il s'agit d'un cas fortuit ou de force majeure. Le Client s'oblige à informer tout tiers, notamment en cas de saisie, du fait que les Produits sous clause de réserve de propriété appartiennent au Vendeur, et à informer le Vendeur immédiatement de toute saisie ou opération similaire.

6. GARANTIES

La garantie contractuelle proposée par KLEREO est précisée dans le catalogue tarif et sera transmise au client sur simple demande. Cette garantie est exclusive de tout autre régime légal ou non de responsabilité de KLEREO tels que, notamment, la garantie légale des vices cachés ou le régime de responsabilité du fournisseur et du producteur prévu au titre des Articles 1386-2 à 1386-18 du Code Civil. KLEREO assure le Service Après Vente de ses Produits sur devis, pendant la durée de leur garantie contractuelle.

7. RETOURS

Aucun retour de Produits ne sera admis par le Vendeur sans autorisation expresse et préalable. Le produit devra être retourné à la charge et aux risques du client sous 5 jours ouvrés à compter de l'émission de l'accord de retour par KLEREO (pour cela consulter la procédure SAV).

Les conditions de retour sont subordonnées aux conditions cumulatives suivantes :

Le service SAV a approuvé préalablement le retour par écrit,

L'accord de retour est joint au produit retourné,

Le produit est retourné dans son état neuf, et sans avoir subi aucun endommagement,

Le produit retourné dans son emballage d'origine non endommagé,

Le retour ne concerne pas des sous-ensembles de produits,

Le client transmettra la facture d'achat du produit retourné sur demande de KLEREO

Les sondes sont retournées dans leur emballage d'origine et avec l'extrémité protégée par le capuchon rempli d'eau

8. DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

En application des dispositions du décret n°2005-829 du 20 juillet 2005, relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements, ainsi qu'aux dispositions subséquentes du Code de l'environnement, le Vendeur adhère en tant que producteur, à un éco-organisme chargé de la collecte et du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques. Les coûts d'élimination et de recyclage des Produits en fin de vie feront l'objet d'une mention particulière sur la facture. En application de l'article 17 du décret n°2005-829 du 20 Juillet 2005 et de l'article L.541-10-2 du Code de l'environnement, il appartient au Client d'informer le consommateur du coût de l'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques, par une mention particulière sur la facture lorsqu'une facture est établie ou par tout autre moyen approprié dans les autres cas.

9. EXCLUSION DE TOUTES PENALITES

Aucune pénalité ne sera acceptée par le Vendeur, sauf accord préalable et écrit de ce dernier et ce, quelle que soit la motivation de la pénalité.

10. CONTESTATIONS COMMERCIALES

Les factures émises par le Vendeur sont considérées comme définitivement acceptées si elles ne sont pas contestées dans les dix jours calendaires suivant leur date d'émission. Par ailleurs, toute contestation commerciale de la part du Client relative à l'ensemble de la relation commerciale avec le Vendeur (contrats de services, créances diverses, etc.) ne pourra être prise en compte après expiration d'un délai de neuf mois à compter de la survenance de l'évènement contesté. Aussi bien, toute réclamation portant notamment sur le versement de sommes qui seraient dues au cours de l'exercice ne devra impérativement parvenir au Vendeur au plus tard le 30 septembre de l'exercice n+1. A défaut, la réclamation sera de facto irrecevable.

11. ATTRIBUTION DE JURIDICTION – DROIT APPLICABLE

L'ensemble des relations contractuelles entre le Vendeur et le Client issues de l'application des présentes Conditions Générales de Vente, et les éventuels accords particuliers qui pourraient être conclus, et tous les litiges en découlant, quel qu'en soit la nature, seront soumis à tous égards au droit français et ce, quand bien même les produits seraient-ils vendus à un Client établi à l'extérieur du territoire français. Les parties conviennent de faire leur possible pour résoudre à l'amiable les désaccords susceptibles de résulter de l'interprétation, l'exécution ou la cessation des relations commerciales entre le Vendeur et le Client. Tout litige ayant son origine dans l'exécution des relations contractuelles établies entre le Vendeur et le Client, ainsi que les actes qui en seront la conséquence, sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents de Versailles, nonobstant toute demande incidente ou tout appel en garantie, ou en cas de pluralité de défendeurs. Cette clause d'attribution de compétence s'appliquera même en cas de référé. Le Vendeur disposera néanmoins de la faculté de saisir toute autre juridiction compétente, en particulier celle du siège social du Client ou celle du lieu de situation des marchandises livrées. Les effets de commerce ou acceptation de règlement ne feront ni novation, ni dérogation à la présente clause.

12. UTILISATION DE LA MARQUE

L'utilisation par le Client de la marque KLEREO ou de toute autre marque de distribution utilisée par KLEREO nécessite l'accord préalable et écrit de KLEREO, sauf disposition légale contraire.

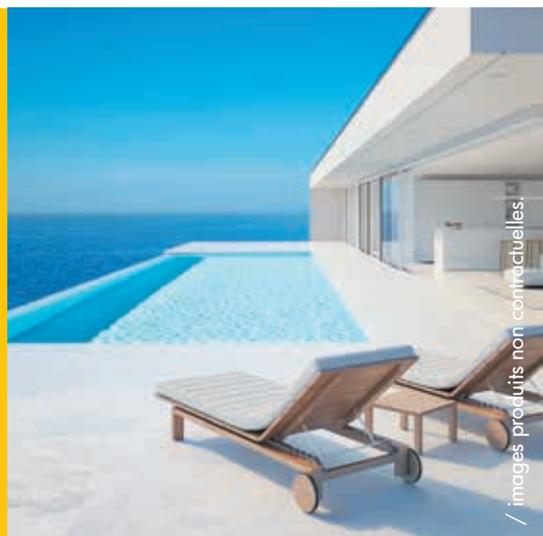


Des solutions intelligentes pour tous.

www.klerero.com



**Chauffage
en toutes saisons**



**Qualité d'eau
optimale**



**Automatisation
piscine connectée**



**Technologie fiable
pour une piscine
intelligente**

